



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi



Ministère  
de l'Éducation nationale

Dakar, le 3 octobre 2023

-----  
DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS (DEXCO)  
-----

*Le Directeur,*

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Le Ministre de l'Éducation nationale communique :**

Les épreuves d'entretien avec un jury au concours de recrutement d'élèves-maîtres (CREM), session de 2022, se dérouleront à partir du mardi 10 octobre 2023 à 07 heures 30 minutes précises, dans les centres retenus par l'Inspecteur d'Académie de Dakar. Le centre d'Entretien ainsi que le jour de passage, pour chaque candidat, seront communiqués par SMS dans les meilleurs délais.

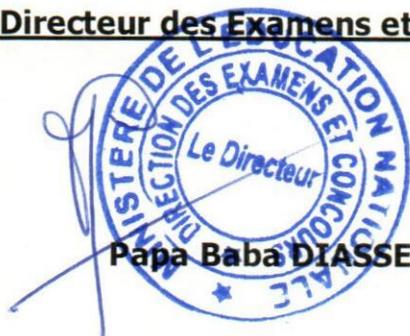
Chaque candidat admissible pourra aussi imprimer lui-même sa convocation à la phase d'admission (entretien avec un jury).

La liste des candidats admissibles dans les options « Français », Daara et « Arabe », est déjà disponible dans toutes les inspections d'Académie (IA) et inspections de l'Éducation et de la Formation (IEF).

### **NB :**

1. Les candidats devront se munir de leur carte nationale d'identité et de l'originale de leur diplôme du BAC ou de l'Attestation provisoire du BAC.
2. Tout candidat déclaré admissible, et devant passer la phase d'admission (entretien avec un jury), à qui il manquait une ou des pièces au moment de télécharger initialement son dossier dans MIRADOR, doit obligatoirement déposer celle(s)-ci, au plus tard le vendredi 6 octobre 2023 à 16 heures, à la Direction des Examens et Concours (DEXCO). Passé ce délai, le candidat sera considéré comme démissionnaire.

**Le Directeur des Examens et Concours**



**Papa Baba DIASSE**